SAS 2 TECH

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/01/2026

Table des matières

1. Principes et méthodes comptables 3

1.1 Principes généraux 3

1.2 Changements comptables 3

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4

2.1 Informations relatives à l'actif 4

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 4

2.1.2 Précisions sur les stocks et en-cours 6

2.1.3 Dépréciations de l'actif circulant 6

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 7

2.2 Informations relatives au passif 7

2.2.1 Capitaux propres 7

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 8

1. Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, dans sa version modifiée par le règlement ANC N°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sauf changements mentionnés dans le paragraphe 1.2 ci-dessous ;
- Indépendance des exercices.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/02/2025 au 31/01/2026.

1.2 Changements comptables

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

L'application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article 122-1 du Plan comptable général, de cette manière, les comptes clos au 31/01/2026 tiennent compte notamment de :

- La suppression des comptes de transfert de charges
- Le reclassement des cessions d'immobilisations dans le résultat d'exploitation
- La redéfinition du résultat exceptionnel, limité aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Brevets : 5 ans en linéaire ;
- Licences : 5 ans en linéaire ;
- Solutions informatiques : 1 à 3 ans en linéaire ;
- Matériels : 6,5 à 10 ans en linéaire ;
- Outillages : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;
- Agencements légers : 5 à 6,5 ans en linéaire ;
- Matériels de transport : 4 à 5 ans en linéaire ;
- Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;
- Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	13 871	-	-	13 871
Immobilisations corporelles	327 140	41 166	-	368 306
Immobilisations financières	515	-	-	7 373
TOTAL	**341 526**	**41 166**	**-**	**389 550**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	3 253	2 572	-	5 825
Immobilisations corporelles	271 120	29 965	-	301 145
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**274 374**	**32 537**	**-**	**306 971**

-

2.1.2 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes [(a)]	**Au 31-01-2026**	**Au 31-01-2025**
Matières premières et autres approvisionnements	53 822	35 015
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Marchandises	-	-
TOTAL	**53 822**	**35 015**

2.1.3 Dépréciations de l'actif circulant

Postes	**Au 31-01-2026**	**Au 31-01-2025**
Créances clients et comptes rattachés	6 218	6 218
Autres créances	-	-
TOTAL	**6 218**	**6 218**

-

2.1.4 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [(a)]	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an**
Créances de l'actif immobilisé	7 358	-	7 358
Créances de l'actif circulant	654 524	654 524	-
Charges constatées d'avance	11 287	11 287	-
TOTAL	**673 170**	**665 811**	**7 358**

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Nombre à la clôture de l'exercice**
Actions / parts sociales	-	-	-	-

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[(a)]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	39 988	-	39 988	-
Fournisseurs et comptes rattachés	107 787	107 787	-	-
Autres dettes	274 550	274 550	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**422 325**	**382 337**	**39 988**	**-**

2 TECH
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 38 C Rue de Bretagne ZA du Moustoir
56950 CRACH

497 687 442 RCS LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2026 s'élevant à 376 436,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	376 436,85 euros
A titre de dividendes Soit 31,60 euros par action	316 000,00 euros
Le solde	60 436,85 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 390 426,68 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 316 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

RY

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 JUILLET 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société KEPHAS
Monsieur Rodolphe VEYRE DE SORAS

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Actif			Au 31/01/2026			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/01/2025
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	13 871	5 825	8 045	10 617
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	13 871	5 825	8 045	10 617
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	190 756	166 689	24 066	21 648
		Autres immobilisations corporelles	177 549	134 456	43 093	34 371
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	368 306	301 145	67 160	56 019
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	15		15	15
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	7 358		7 358	500
		TOTAL	7 373		7 373	515
		Total de l'actif immobilisé (III)	**389 550**	**306 971**	**82 578**	**67 152**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements	53 822		53 822	35 015
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		TOTAL	53 822		53 822	35 015
	Créances (3)(4)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances Clients et Comptes rattachés	574 388	6 218	568 169	495 788
		Autres créances	82 128		82 128	16 005
		Charges constatées d'avance	11 287		11 287	4 261
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	667 803	6 218	661 585	516 055
	VMP	Actions propres				
		Autres titres	182 606		182 606	
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	157 850		157 850	354 606
		TOTAL	340 457		340 457	354 606
		Total de l'actif circulant (IV)	**1 062 083**	**6 218**	**1 055 865**	**905 677**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**1 451 634**	**313 190**	**1 138 444**	**972 829**

Renvois :	(1) Dont droit au bail	
	(2) Dont à moins d'un an	7 358 / 500
	(3) Dont à moins d'un an	667 803
	(4) Dont à plus d'un an	

Clause de réserve de propriété — Immobilisations — Stocks — Créances clients

Edité à partir de Loop V5.46.0

RV

Bilan passif

	Passif	Au 31/01/2026	Au 31/01/2025
Capitaux propres	Capital (dont versé : 7 000)	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	329 989	132 312
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	376 436	497 677
	Situation nette avant répartition	714 126	637 689
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**714 126**	**637 689**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 988	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	*39 988*	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 787	46 985
	Dettes fiscales et sociales	276 542	287 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		226
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	**424 317**	**335 139**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**1 138 444**	**972 829**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	382 847	333 690